

Facture de mai 2025
Facture n° LE00491164
Emise le 01/06/2025

Numéro Client : 393725
Référence Abonné : 250 04 1483326

NOUS CONTACTER

Pour toute question sur votre facture, vos badges ou votre abonnement

Service client Ulys
0 970 820 830 (prix d'un appel local)
du lundi au samedi de 8h à 20h

Par courrier
Service client Ulys
CS 30531 - 13558 St-Martin-de-Crau cedex

Retrouvez-nous sur Ulys.com

LA POSTE

SD : 86500230473122C

418408 67866 34371
1/ 1 64



DARNIS DIDIER
SARL LA NOYERAIE DES ABEILLES
LE PAIN D'EPICE DU QUERCY
ROUTE DE CARENNAC
46110 BETAILLE



Montant prélevé le 20 juin 2025 54,30 €
Votre compte : FR76*****070 Votre RUM : ++25004148332600642892

Description	Quantité	Prix Unitaire HT	Montant HT	Tva
Vos abonnements, options et autres frais				
Classic				
Frais de gestion	1	1,67	1,67	1
Facture envoyée par voie postale			0,92	1
Vos consommations				
Consommations Pége (voir détail pages suivantes)			42,67	1

Répartition TVA	Base HT	Taux	Montant TVA
TVA (code 1)	45,25	20,00	9,05

NET A PAYER TTC 54,30 €

ICS : FR94ZZZ007048 - Autoroutes du Sud de la France - Compte bancaire n° SOGEFRPP FR76 30003 00200 00020901165 74
TVA sur encaissements.
Aucun escompte pour règlement anticipé.
Le taux des pénalités de retard est fixé à 18% l'an comprenant un minimum de perception de 9,95 euros.

Facture émise au nom et pour le compte de :

N° d'ordre	Société	Numéro TVA Intra communautaire	Montant HT	TVA	Montant TTC
	ASF	FR53572139996	45,25	9,05	54,30

Coordonnées des sociétés faisant l'objet d'une facturation pour compte sur Ulys.com

Ulys est une marque commune des autoroutes du Groupe VINCI : ARCOS ASF, COPIROUTE, ESCOTA. Votre abonnement est géré par la société ASF.
ASF : 1973 Boulevard de la Défense 92000 Nanterre Société anonyme au capital de 29 343 640,56 euros RCS Nanterre 572 139 998 APE 5221Z Id TVA FR 53 572 139 998

Euros

220,97 12,47 233,44

Nos conditions générales de vente au verso sont acceptées sans réserve par le client // Pénalités de retard : 12% par an, prorata temporis, des sommes TTC exigibles // Indemnités pour frais de recouvrement : 40 euros par facture sauf préjudice supérieur // Les marchandises restent notre propriété jusqu'au complet paiement du prix // Escompte : aucun escompte pour paiement anticipé.

